

Commune : MAS SAINTES PUELLES

Lieu dit: " Pièce sous Ville"

Date : 22 Mai 2021

Schéma de principe Filière d'assainissement préconisée

Echelle: 1/500

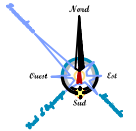
Bureau d'études OPALE

Z.A La Plaine

11 300 Cournanel

Tél: 04 68 69 20 01

Fax: 04 68 20 97 73



Ventilation secondaire, au niveau du faîtage ou d'un arbre avec extracteur éolien
Ventilation primaire conseillée

Conduite renforcée

perte de 0 à 2%

Zone pour le rejet des effluents traités

Chemin communal

Regard existant

Zone d'implantation pour une filière agréée de 4 Equivalents Habitants .
(Parue au journal officiel de la république Française)

Dimensionnement établi en fonction des informations recueillies auprès du pétitionnaire.
Respect des distances préconisées.

Un accès pour l'entretien des ouvrages devra être possible.

Le nombre de sorties d'effluents du bâtiment est donné à titre indicatif, toutes les eaux usées de l'habitation doivent rejoindre le prétraitement.

Toutes circulations sur les ouvrages d'assainissement sont déconseillées.

Un écoulement gravitaire devra être respecté lors de l'implantation des ouvrages.

Rejet au réseau pluvial via le regard sur la parcelle.

